

Programme de résidence en médecine transfusionnelle



Société canadienne du sang
donnez, c'est dans votre nature

La Société canadienne du sang finance la formation de résidents en médecine transfusionnelle admis dans un programme agréé par le Collège royal des médecins et chirurgiens au Canada. Pour en savoir plus sur les programmes du Collège royal, consultez le site www.rcpsc.medical.org.

La médecine transfusionnelle désigne le champ de la médecine de laboratoire et de la médecine clinique qui comprend tous les aspects de l'approvisionnement en sang et produits sanguins, des épreuves de laboratoire et investigations, de la préparation, de la conservation, du mouvement, des examens pré-transfusionnels, des indications, de l'infusion et de la sécurité des composants et des produits sanguins, des solutions de remplacement du sang humain et des substituts fabriqués au moyen de l'ADN recombinant. Ces activités sont menées dans le plus grand respect des droits des donateurs de sang, des patients et des familles.

Universités où un programme agréé en médecine transfusionnelle est offert :

- Université de la Colombie-Britannique
- Université d'Ottawa
- Université de Toronto
- Université Dalhousie
- Université McMaster

Seuls les candidats détenant un certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada en médecine interne, hématologie, pédiatrie, pathologie hématologique, anesthésiologie ou pathologie générale sont admissibles au certificat en médecine transfusionnelle.

Au terme de sa formation, le résident doit avoir acquis les compétences d'un surspécialiste et pouvoir assumer le rôle de consultant en médecine transfusionnelle. Il aura une connaissance pratique de la base théorique de la médecine transfusionnelle, notamment de ses fondements dans les sciences médicales fondamentales et la recherche. Le champ de la médecine transfusionnelle comprend également les responsabilités suivantes :

- le diagnostic et les aspects thérapeutiques de l'immunohématologie, de l'aphérèse, de l'histocompatibilité et des aspects immunogénétiques, ainsi que des mesures administratives et médico-légales pertinentes et des aspects connexes de la biologie moléculaire et de la biotechnologie;
- l'avancement de la discipline par l'enseignement auprès des effectifs médicaux qui utilisent les produits sanguins et par la recherche scientifique fondamentale et appliquée;
- la conservation, à longue échéance, des tissus humains destinés à la greffe;
- l'usage informé du sang, des composants du sang et des produits sanguins;
- la déclaration, l'investigation et la prise en charge clinique des réactions indésirables liées à la transfusion.



droit © 2008 Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Cité et reproduit avec permission.

Les demandes de financement pour la formation d'un résident en médecine transfusionnelle doivent parvenir à la Société canadienne du sang au plus tard le 31 janvier.

Complément d'information : Karen Asmar (karen.asmar@blood.ca)
D^r Robert Skeate (robert.skeate@blood.ca)

